

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

**2023/23**  
**Réf. 04/12-06**

Date de convocation : 21/11/2023

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	40
Nb de suffrages exprimés :	43
VOTE :	
Pour :	43
Contre :	0
Abstentions :	0

### Séance du 4 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de M. Alexandre PUIGNAU.

### **OBJET : Création d'une association des syndicats gestionnaires de bassins versants, nappes et lagunes « Méditerranée Ouest »**

#### Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RESPAUT (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT),

#### Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA, M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU, M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS,

#### Autres présents :

M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. FRANCOIS-XAVIER HALLE (Réfèrent GEMAPI CCACVI),

#### Absents excusés :

M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITUALIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT),

M. MARTI VILA PASOLA a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT,

## **OBJET : Création d'une association des syndicats gestionnaires de bassins versants, nappes et lagunes « Méditerranée Ouest »**

**Vu** les statuts du syndicat ;

**Vu** le projet de statuts de l'Association des Syndicats gestionnaires de bassin versants, de nappes et de lagunes à l'échelle de la méditerranée ouest ;

**Considérant** l'intérêt d'une mise en relation plus étroite des syndicats gestionnaires du grand cycle de l'eau pour renforcer les retours d'expériences et les pratiques innovantes, mieux former les agents, mutualiser l'analyse et les réflexions sur les documents cadres de la gestion de l'eau (SDAGE, PGRI...) et appuyer la position des syndicats auprès des instances régionales et du bassin Rhône Méditerranée ;

**Considérant** que l'adhésion annuelle à cette association s'élèverait à environ 1500 € ;

Monsieur le Président présente le projet de création d'une association regroupant les syndicats gestionnaires des bassin versants, des nappes et des lagunes à l'échelle de l'ouest méditerranéen allant du Rhône au Tech.

L'ambition de cette association serait de favoriser les échanges et les formations des agents des syndicats mais également de leurs élus afin de partager les grandes orientations des syndicats. À ce stade des réflexions au moins quatorze syndicats (soit 80% des syndicats du périmètre) semblent prêts à s'engager dans cette association qui disposerait d'un salarié hébergé par l'un des syndicats membres (EPTB Thau).

### **Le Comité Syndical,**

**ouï cet exposé et après en avoir valablement délibéré à l'unanimité des membres présents :**

- **APPROUVE** le principe d'une adhésion du SMIGATA à cette future association telle que présentée ;
- **AUTORISE** le Président à mettre au point les statuts avec les autres syndicats fondateurs ;
- **AUTORISE** le Président à engager l'adhésion du SMIGATA à cette association une fois créée ;
- **DÉSIGNE** pour représenter le SMIGATA à cette association :
  - Collège des élus : M. André TRIVES (Délégué Syndical Titulaire) et M. Alexandre PUIGNAU (Président Suppléant)
  - Collège des agents : Mme Isabelle FARRES (Directrice Titulaire), M. Julien LE GUERN (CM SAGE Suppléant)
- **DEMANDE** au Président d'inscrire les crédits nécessaires au budget du syndicat ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte utile.

Fait et délibéré à Saint-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président  
Alexandre PUIGNAU  
Maire de Les Cluses**

Le/La Secrétaire de séance :

